

QUELQUES CONSEILS



Mobilité douce

Si tu te diriges vers les transports en commun, n'oublie pas de valoriser ton statut (18-24 ans, bénéficiaire du statut BIM, famille nombreuse, ...) afin de bénéficier de réductions !

Si tu renonces à un véhicule, tu as droit à un abonnement TEC horizon de 3 ans gratuit (si tu t'engages à ne pas en racheter un endéans 3 ans).

Si tu as un abonnement TEC, tu peux bénéficier d'une réduction pour une voiture Cambio.

Il existe des primes provinciales ou communales pour l'achat d'un vélo.



Voiture

Si tu souhaites acheter une voiture, renseigne-toi bien quant aux autres coûts que celle-ci entraînera. Pour cela, consulte le site de Wikifin.



Permis de conduire

Le Crédal propose, entre-autre, un crédit à taux réduit pour financer ton permis de conduire (théorique et pratique). Il est également possible de faire appel aux crédits à taux réduits pour l'achat d'un véhicule ; vérifie que tu es dans les conditions.

Si tu rentres dans les conditions, tu peux passer ton permis de conduire grâce à une auto-école sociale. Attention toutefois que la liste d'attente peut être longue !

Si tu es affilié à la mutualité Solidaris, tu peux bénéficier des cours pour passer ton permis à coûts réduits (attention, ce n'est PAS une auto-école agréée, tu dois donc passer le permis en filière libre). Ce service s'appelle Drive Mut.



Informations utiles

Tu estimes rencontrer une difficulté avec ton/tes opérateur(s) et tu as déjà tenté de résoudre le problème en le/les contactant ? Des médiateurs, indépendants et spécialisés peuvent t'aider !

Pour les TEC

Pour la SNCB

